

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 26 septembre 2022

Délibération n° 2022-1235

Commission pour avis : déplacements et voirie

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Meyzieu

Objet : Plan piéton - Projet d'aménagement d'une voie modes actifs favorisant l'accès à un nouveau groupe scolaire (allée Courvoisy) - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

Service : Délégation Gestion et exploitation de l'espace public - Directions Territoriales

Rapporteur : Monsieur Fabien Bagnon

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 9 septembre 2022

Secrétaire élu(e) : Madame Valérie Roch

Présents : Mme Arthaud, M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barge, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blache, M. Blanchard, M. Blein, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, M. Boumertit, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, M. Bub, M. Buffet, Mme Burillon, Mme Burricand, Mme Cabot, M. Camus, Mme Chadier, M. Chambon, M. Charmot, Mme Charnay, M. Chih, M. Cochet, M. Cohen, Mme Coin, Mme Collin, Mme Corsale, Mme Crédoz, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Dalby, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, Mme Delaunay, M. Diop, M. Doganel, M. Doucet, Mme Dubois Bertrand, Mme Dubot, Mme Dupuy, Mme Duvivier Dromain, Mme Edery, Mme El Faloussi, Mme Etienne, Mme Fontaine, Mme Fontanges, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Galliano, M. Gascon, Mme Geoffroy, Mme Georgel, M. Geourjon, Mme Giromagny, M. Godinot, M. Gomez, M. Grivel, Mme Grosperin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, Mme Hémain, Mme Jannot, Mme Khelifi, M. Kimefeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, Mme Lecerf, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Maire, M. Marion, M. Millet, M. Mône, M. Monot, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Pouzergue, Mme Prost, M. Quiniou, M. Rantonnet, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Runel, Mme Saint-Cyr, Mme Sarselli, Mme Sechaud, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, M. Thevenieau, M. Uhlrich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vieira, M. Vincendet, M. Vincent, Mme Vullien, Mme Zdorovtsoff.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Grivel), Mme Carrier (pouvoir à M. Geourjon), M. Collomb (pouvoir à M. Pelaez), M. Corazzol (pouvoir à M. Le Faou), M. Devinaz (pouvoir à Mme Reveyrand), M. Girard (pouvoir à M. Quiniou), M. Kabalo (pouvoir à Mme Panassier), M. Lungenstrass (pouvoir à Mme Brunel Vieira), M. Marguin (pouvoir à Mme Nachury).

Conseil du 26 septembre 2022**Délibération n° 2022-1235**

Commission pour avis : déplacements et voirie

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Meyzieu

Objet : Plan piéton - Projet d'aménagement d'une voie modes actifs favorisant l'accès à un nouveau groupe scolaire (allée Courvoisy) - Individualisation complémentaire d'autorisation de programme

Service : Délégation Gestion et exploitation de l'espace public - Directions Territoriales

Le Conseil,

Vu le rapport du 7 septembre 2022, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

La Métropole de Lyon souhaite améliorer la qualité et le confort des cheminements piétons dans la perspective de construire une Métropole apaisée et 100 % marchable. Il est nécessaire de redonner sa juste place à la mobilité piétonne en amplifiant cette politique publique par le biais de budgets dédiés.

Il est rappelé qu'une enquête réalisée, fin 2021, auprès des habitants, a permis d'identifier les secteurs prioritaires sur lesquels améliorer le confort et la sécurité du piéton, dans cet ordre :

- les itinéraires vers les établissements scolaires,
- l'accès aux lieux fréquentés par les personnes fragiles ou âgées, l'accès aux établissements de santé,
- les traversées de grands axes de circulation,
- l'accès aux arrêts de transports collectifs,
- les itinéraires vers les lieux de promenade ou de verdure,
- les accès aux services publics, établissements sportifs et culturels, lieux accueillant du public régulièrement,
- les itinéraires vers les commerces de proximité.

Pour répondre à ces objectifs, un travail de recensement et priorisation des créations, renforcements des cheminements piétons à échelle métropolitaine a débuté et est en cours de réalisation. Il se traduit par des demandes d'individualisations, au cours des prochains mois, qui permettront la mise en œuvre de ce type d'aménagement, conformément aux engagements pour une Métropole cyclable et apaisée, par le développement des infrastructures dédiées à la marche à pied, au titre de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2021-2026, approuvée en conseil du 25 janvier 2021.

Les itinéraires vers les établissements scolaires font partie des objectifs poursuivis.

II - Le projet

Le nouveau groupe scolaire qui va être implanté rue Joseph Desbois, sur la Ville de Meyzieu, nécessite l'aménagement d'une liaison modes actifs.

Le projet consiste à créer une voie verte en reprenant et prolongeant l'allée Joannès Courvoisy. Cette voie verte permettra de relier l'avenue de la Libération à la rue Joseph Desbois, tout en assurant la desserte du nouveau groupe scolaire.

Le projet comprendra les aménagements suivants :

- la création d'une allée modes actifs entre l'avenue de la Libération et la rue Joseph Desbois (2 100 m²),
- la création de 2 bandes plantées avec des arbres d'alignement de chaque côté de l'allée (1 500 m²),
- la pose de bancs et d'assis-debout,
- l'aménagement au droit du parvis du groupe scolaire d'un cheminement d'une largeur de 5 m.

Les eaux de ruissellement seront gérées par dépression dans les espaces végétalisés.

L'éclairage public sera géré par la Ville de Meyzieu.

Le foncier nécessaire à la réalisation du projet appartient à la Ville de Meyzieu qui le céderait, gratuitement, à la Métropole.

III - Coût

Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 580 000 € TTC, répartis comme suit :

Intitulé travaux	Montant TTC (en €)
détection des réseaux	10 000
grilles assainissement	20 000
meublier urbain	25 000
aménagement de voirie	460 000
marquages au sol	10 000
plantation d'arbres d'alignement	55 000
Total	580 000

La Ville de Meyzieu accepte de prioriser, dans le cadre des opérations globalisées de proximité 2023, le financement de la moitié du montant estimé de l'opération, soit 290 000 €.

Il est donc proposé d'individualiser une autorisation de programme complémentaire d'un montant de 290 000 € TTC en dépenses, à la charge du budget principal, pour le projet d'aménagement d'une voie modes actifs de l'allée Joannès Courvoisy, entre l'avenue de la Libération et la rue Joseph Desbois, sur la Ville de Meyzieu ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve le projet d'aménagement d'une voie modes actifs de l'allée Joannès Courvoisy, sur la Ville de Meyzieu entre l'avenue de la Libération et la rue Joseph Desbois.

2° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P09 - Création, entretien et aménagement de voirie pour un montant de 290 000 € TTC en dépenses, à la charge du budget principal, répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 290 000 € TTC en dépenses en 2023, sur l'opération n° OP09O9724.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 2 190 000 € TTC en dépenses.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Publié le : 28 septembre 2022

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20220926-289102-DE-1-1 Date de télétransmission : 28 septembre 2022 Date de réception préfecture : 28 septembre 2022
